

Renforcement des mesures sanitaires : la ministre de la Culture annonce de nouvelles aides en faveur du cinéma et du spectacle vivant

Le 22 octobre, à l'occasion d'un point sur les mesures de soutien et d'accompagnement du secteur culturel pendant la période de renforcement des mesures sanitaires, la ministre de la Culture a annoncé deux séries de dispositifs spécifiques destinées à accompagner le cinéma et le spectacle vivant durant la période du couvre-feu.

Ainsi, s'agissant du cinéma, 30 M€ d'aides sont mises en place pour permettre aux salles de rester ouvertes malgré les conséquences économiques du couvre-feu. Quatre nouvelles mesures vont soutenir l'ensemble de la filière cinématographique : la création d'un complément de prix sur chaque billet en zone de couvre-feu, pris en charge par l'Etat et reversé aux distributeurs ; un bonus renforcé du soutien automatique généré par les distributeurs pendant les 6 semaines du couvre-feu ; le doublement du barème normal du soutien automatique pour les producteurs sur cette même période, jusqu'à 1,5 millions d'entrées ; enfin, le fonds de « compensation » des pertes des exploitants sera ré-abondé afin de tenir compte de la perte de chiffre d'affaires supplémentaire que représente le couvre-feu pour les salles.

S'agissant du spectacle vivant, 85 M€ seront mobilisés pour approfondir et renforcer les dispositifs mis en œuvre depuis le début de la crise, a annoncé la ministre de la Culture, et ainsi sauvegarder les programmations et les structures, en leur permettant de jouer, malgré les jauges réduites et les horaires décalés. Pour le spectacle vivant musical, les fonds de sauvegarde et de compensation existants seront dotés de 55 M€ complémentaires, dont 3 M€ particulièrement destinés aux auteurs. Pour le spectacle vivant non musical (théâtre, danse, cirque, arts de la rue notamment), une enveloppe complémentaire de 20 M€ sera mise en œuvre pour accompagner le secteur privé comme subventionné, y compris les auteurs.

Ce sont donc au total 115 M€ d'aides nouvelles que le gouvernement a décidé d'engager pour soutenir l'activité du spectacle vivant et du cinéma durant les 6 semaines annoncées du couvre-feu. La ministre a par ailleurs confirmé que le renforcement des mesures transversales, annoncées le 15 octobre par le ministre de l'Économie, des finances et de la relance, s'appliquent à l'ensemble du secteur de la culture.

Le BLIC, le BLOC et l'ARP ont salué l'engagement financier de l'Etat « Depuis le début de la crise sanitaire qui frappe de plein fouet leur activité, exploitants, éditeurs-distributeurs, producteurs, créateurs et industries techniques se mobilisent sans relâche pour offrir aux Français, dans le respect des règles sanitaires les plus strictes, une offre cinématographique riche et diversifiée sur tout le territoire. (...) Les mesures complémentaires de soutien accordées à hauteur de 30 M€ pour permettre le maintien de la diffusion des films pendant le couvre-feu témoignent de l'intérêt que porte le gouvernement au cinéma et au modèle culturel français. »